

## PLUS FORTES HAUSSES

## BOURSE DE PARIS

## PLUS FORTES BAISSSES

ST-GOBAIN	+ 15,3 %	ALCATEL-LUCENT	+ 12,4 %	ACCOR	+ 11,8 %	ESSILOR	+ 1,7 %	ARCELOR	- 0,9 %	GEMALTO	- 5,8 %
-----------	----------	----------------	----------	-------	----------	---------	---------	---------	---------	---------	---------

## le top

**MERCIALYS** (20,78 €, MERY)

Le titre de la foncière de centres commerciaux profite d'un mouvement de fond très favorable, les investisseurs recherchant du rendement dans ce secteur, dans un contexte de taux bas. En outre, la société a publié des revenus locatifs en hausse de 2,6 %, pour l'ensemble de l'année 2014, à 152,8 millions d'euros. Les revenus locatifs se sont appréciés de 4,2 %. Une performance supérieure aux prévisions du groupe, qui tablait sur 2,5 %, après une prévision initiale de 2 %. Le titre, qui gagne encore 15 % depuis le début janvier, s'est envolé de 39 % depuis notre conseil d'achat du 19 mars 2013.

■ **Nous restons acheteurs avec un objectif relevé à 26 €.**

## le flop

**QUANTEL** (3,37 €, QUA)

Le titre du concepteur de lasers, qui s'était envolé de 35 % depuis notre conseil d'achat spéculatif du 18 juillet, à 3,10 €, a effacé l'essentiel de son rebond, cédant 23 % lundi après la publication de ventes en baisse de 8,8 % au dernier trimestre, pénalisées par la division Ophtalmologie, en recul de 11 %. Le chiffre d'affaires annuel est stable, à 51 millions. La société explique

cette déconvenue par des reports ou des annulations imprévues de commandes.

■ **Compte tenu d'une visibilité insuffisante et de la remise en cause de notre thèse d'investissement qui reposait sur le rebond de la division Ophtalmologie nous préférons vendre, quitte à revenir sur le titre s'il s'avère que ces mauvais chiffres n'étaient qu'un accident ponctuel. Vendre.**

## le suivi de nos conseils

**ERYTECH** (26,81 €, ERYP)

La biotech a annoncé la mise en place d'une cotation aux Etats-Unis afin d'acquiescer une meilleure visibilité auprès des investisseurs américains. Le départ d'un des cofondateurs, Pierre-Olivier Goineau, depuis douze ans dans la société, et qui quitte pour la troisième fois une société qu'il a créée ne nous semble pas inquiétant. Le découvreur de la technologie innovante, Yann Godfrin, reste très investi même s'il a cédé pour raison privée un tiers de sa participation, ramenée (en intégrant les stock-options) de 5 % à 3 % du capital. De nombreuses annonces cliniques sont attendues en 2015, incluant les premiers résultats de l'étude américaine dans la leucémie lymphoïde.

■ **En dépit du doublement du titre en un an nous restons acheteurs à titre spéculatif pour viser 40 €.**

## Le courtier FXCM en sursis ?

Pris à revers par l'envolée du franc suisse, le courtier en devises pour les investisseurs individuels FXCM a trouvé dans l'urgence, le 16 janvier dernier, une solution permettant de se maintenir en vie. Mais sa situation reste fragile et l'inquiétude est de mise quant au sort des clients qui affichent des comptes déficitaires.

« Notre maison mère américaine ne s'est pas encore prononcée quant à la collecte de fonds auprès des clients. Une réponse est attendue dans les prochains jours », explique Iliès Larbi, directeur général de FXCM France. Cela signifie donc qu'un recouvrement par le courtier des pertes qu'il a épongées pour le compte des clients n'est pas écarté. Sur son site Internet, le broker affirme pourtant qu'il est impossible de perdre plus que les montants investis.

## Garanties britanniques

Quid des garanties légales en cas d'une éventuelle faillite du broker sous perfusion ? Les clients français de FXCM sont en fait soumis au dispositif de garanties britanniques car le broker opère en France sous la forme d'une succursale de FXCM Limited, société de droit britannique. Le Financial Services Compensation

Scheme prévoit une compensation allant jusqu'à 50.000 £ en cas d'insolvabilité du courtier pour les clients ayant des soldes créditeurs.

## Vers des actions judiciaires ?

Les déboires de FXCM, le courtier le plus touché par l'impact de l'envolée de la devise suisse, donneront-ils lieu à des actions en justice ? En France, l'association ATPF Trading, qui revendique 150 adhérents depuis sa création, en juin 2014, pourrait engager des poursuites contre FXCM et d'autres courtiers. « L'association que je représente a été contactée par 70 de ses membres dont le préjudice de pertes cumulées est estimé à 5 millions d'euros », explique M<sup>e</sup> Pascal-André Gérinier, l'avocat d'ATPF Trading. L'association a par ailleurs transmis le dossier à l'AMF. L'affaire est d'autant plus sulfureuse que FXCM conteste la crédibilité d'ATPF Trading et de son président, Pierre Georges. Le courtier a mis fin il y a quelques mois à la collaboration avec ATPF Trading dans le cadre de l'animation de forums d'investisseurs. Aux Etats-Unis, des clients de FXCM se sont aussi tournés vers des cabinets d'avocats afin d'étudier la possibilité de lancer des actions en justice.

FXCM doit en fait son salut à la banque Jefferies. Leucadia National, la maison mère de la banque d'affaires américaine, a accordé à FXCM un prêt de 300 millions de dollars après la perte de 225 millions de dollars causée par la décision de la Banque nationale suisse de laisser filer le franc suisse par rapport à l'euro. Le sauvetage a toutefois un prix. Le prêt, d'une maturité de deux ans, a été octroyé à un taux de 10 %. L'accord prévoit aussi de donner à Leucadia un pourcentage non précisé des sommes perçues en cas d'une vente éventuelle de FXCM.

En 2012, Jefferies avait réalisé une opération similaire en prenant la tête d'un consortium qui avait alors injecté 400 millions de dollars dans le courtier Knight Capital à la suite d'un scandale lié à des erreurs informatiques.

Grâce à l'intervention de Jefferies, FXCM a indiqué qu'il pouvait ainsi poursuivre normalement son activité et se mettre en ligne avec certains ratios réglementaires qu'il n'était plus en mesure de respecter. Mais cela n'a pas suffi à rassurer les investisseurs. Mardi, à sa reprise de cotation, l'action FXCM a dégringolé de 87 % à Wall Street, pour valoir 1,60 \$, avant de rebondir à 3,10 € jeudi dernier. **K. T.**

## LES VALEURS QUI FONT L'UNANIMITÉ

CE TABLEAU REGROUPE LES VALEURS POUR LESQUELLES « INVESTIR », LE CONSENSUS DES ANALYSTES ET L'ANALYSE GRAPHIQUE AFFICHENT UN CONSEIL IDENTIQUE

## VALEURS À L'ACHAT

NOMBRE DE SEMAINES DE CONSEILS UNANIMES À L'ACHAT			
14	ILIAD	4	EIFPAGE
14	INGENICO	3	PERNOD RICARD
14	IPSEN	3	SAFRAN
14	SARTORIUS STEDIM BIOTECH	3	VIRBAC
13	M6-MÉTROPOLE TV	2	ALTEN
12	FAURECIA	2	ARKEMA
12	GROUPE EUROTUNNEL	2	KLÉPIERRE
12	NUMERICABLE-SFR	2	ORPÉA
12	TELEPERFORMANCE	2	PEUGEOT SA
12	TF1	2	REXEL
12	UBISOFT ENTERTAINMENT	2	VALEO
10	JCDECAUX	1	ACCOR
10	PLASTIC OMNIUM	1	AXA
10	SUEZ ENVIRONNEMENT	1	CAPGEMINI
10	VILMORIN & CIE	1	ESSILOR INTERNATIONAL
9	ATOS	1	EURAZEO
8	SOMFY	1	FONCIÈRE LYONNAISE
5	BÉNÉTEAU	1	GENERAL ELECTRIC
5	ICADE	1	IMERYS
5	MERCIALYS	1	SCOR
5	RUBIS	1	VEOLIA ENVIRONNEMENT
5	SODEXO	1	WENDEL

## VALEUR À LA VENTE

NOMBRE DE SEMAINES DE CONSEILS UNANIMES À LA VENTE	
1	BOIRON

## MULANN rachète PYRAL

Avec l'acquisition du fabricant de produits et supports magnétiques, MULANN élargit son offre et renforce ses positions en Asie et aux Etats-Unis.

## MULANN, l'équipementier

## des fabricants de cartes à puces :

Une gamme complète de machines de production et de test.

Un accompagnement sur tout le cycle de vie du produit.

Une clientèle mondiale : fabricants et personnalisateurs de cartes à puces, opérateurs de services, organismes de qualification, d'audit et de certification.

Un marché des moyens de production estimé à 100M€ par an.

Des axes de développement prometteurs :

- le déploiement de l'EMV (Europay MasterCard Visa) aux USA
- la carte sans contact (technologie NFC)
- le paiement par smartphone
- les marchés de l'identification et de la biométrie

Un chiffre d'affaires supérieur à 8 millions à fin 2015.

Inscrite au Marché Libre d'Euronext Paris le 19 décembre 2014, MULANN prévoit de passer sur un marché réglementé à un horizon de deux ans.

Code ISIN : FR0012395424  
Mnémonique : MLMUL  
Mulann est éligible au PEA-PME

Information financière : Jean-Luc Renou  
TEL : 02 96 14 16 59  
email : jean-luc.renou@mulann.fr

[www.mulann.com](http://www.mulann.com)

**MULANN**